

BUDGET 2025

Conseil Municipal
du 21 décembre 2024



AVIGNON
Ville d'exception

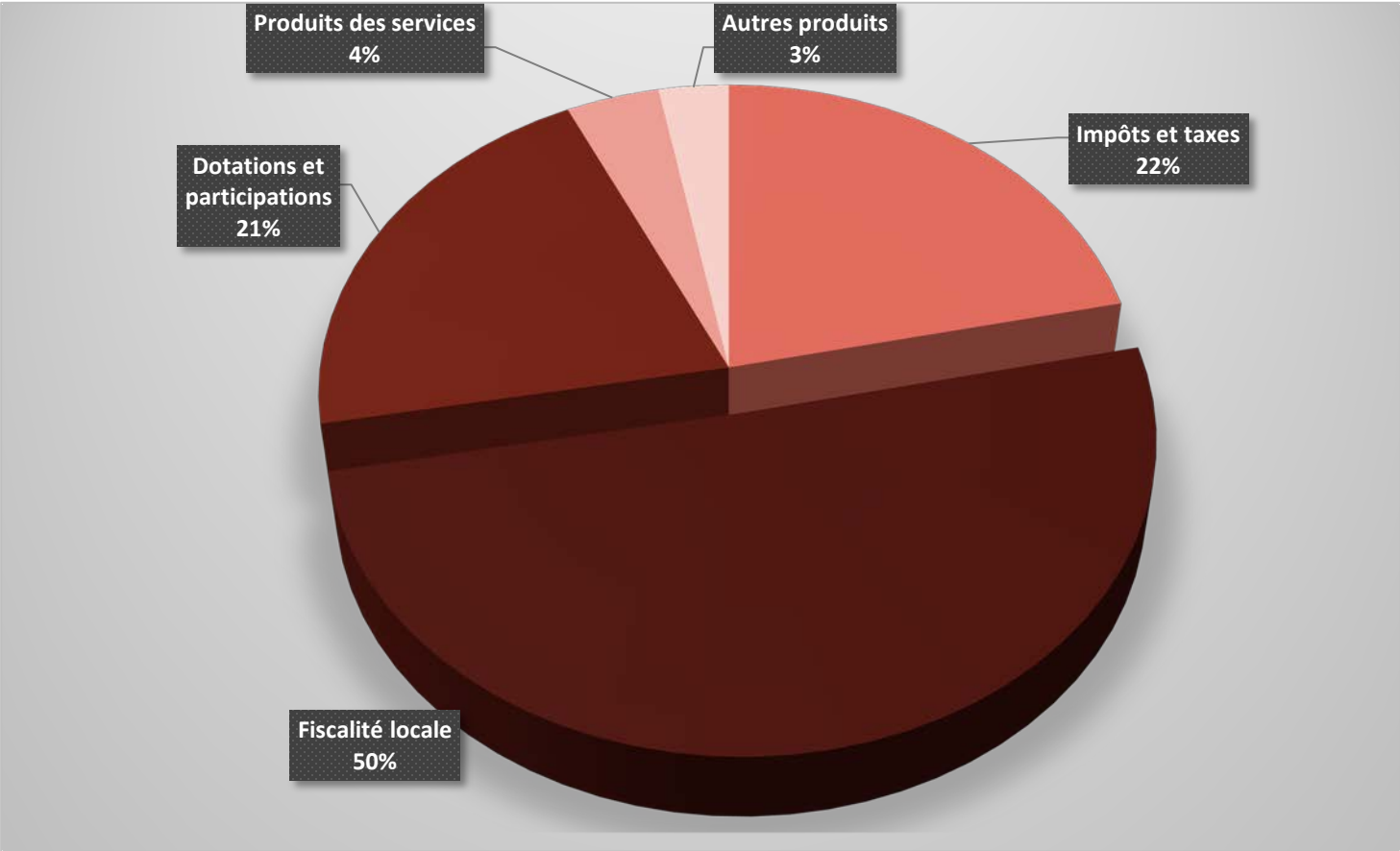
Orientations budgétaires 2025 : durabilité, résistance et solidarité

Un contexte budgétaire plus que jamais marqué par des **incertitudes**, notamment au regard de l'instabilité politique de ces dernières semaines au niveau national, depuis le vote de la censure et la démission du gouvernement Barnier ayant remis en question le PLF 2025.

- Le choix d'une mobilisation et d'une **résistance** visant à faire reconnaître la spécificité de notre ville dans son rôle d'amortisseur social en accompagnement des Avignonnais les plus fragiles et dans **son choix d'un service public municipal de qualité et le plus en proximité avec les habitants** (écoles, maisons communes, bibliothèques, postes de proximité de la police municipale, piscines...)
- Pour la 12^e année consécutive, le choix fort d'une **non augmentation de la fiscalité locale** par les taux stables de la taxe foncière
- Le **maintien d'un haut niveau d'accompagnement des acteurs associatifs** avec la stabilisation de ce budget (10 Meuros)
- L'objectif de maintenir une **tendance baissière en termes d'endettement** de la commune tout en continuant d'investir pour notre avenir, notre attractivité et notre qualité de vie (38 Meuros)
- Le choix fort de **placer la culture au cœur de notre projet politique, avec la dynamique de Terre de Culture 2025 Curiosité(s)**

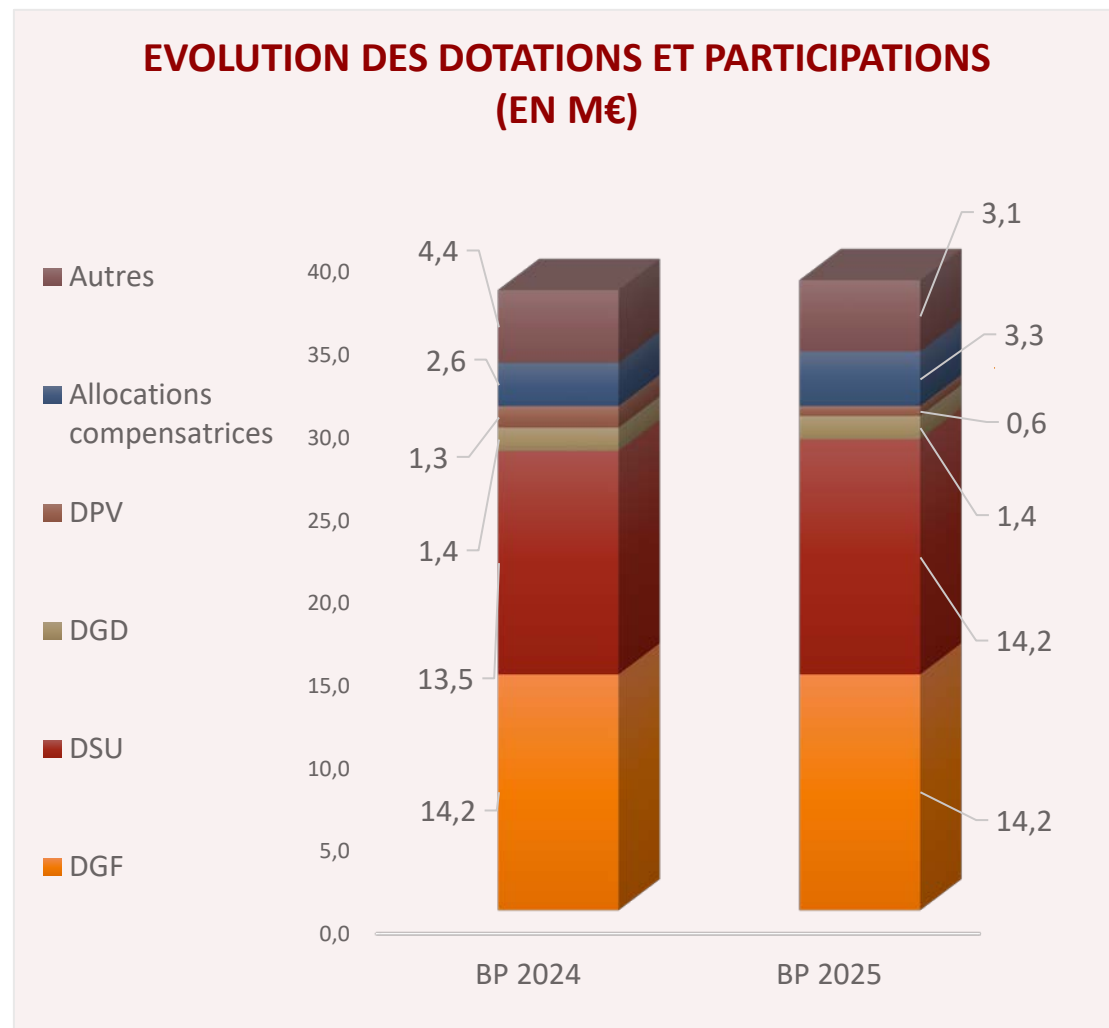
BUDGET PRINCIPAL

Recettes réelles de fonctionnement : 180,1 Meuros



Les recettes de fonctionnement sont évaluées à 180,1 Meuros contre 177,6 Meuros en 2024 soit une augmentation de 2,5 Meuros. Elles comprennent notamment les évolutions de bases fiscales ainsi que l'augmentation des produits des services.

Dotations et participations : une augmentation prudentielle



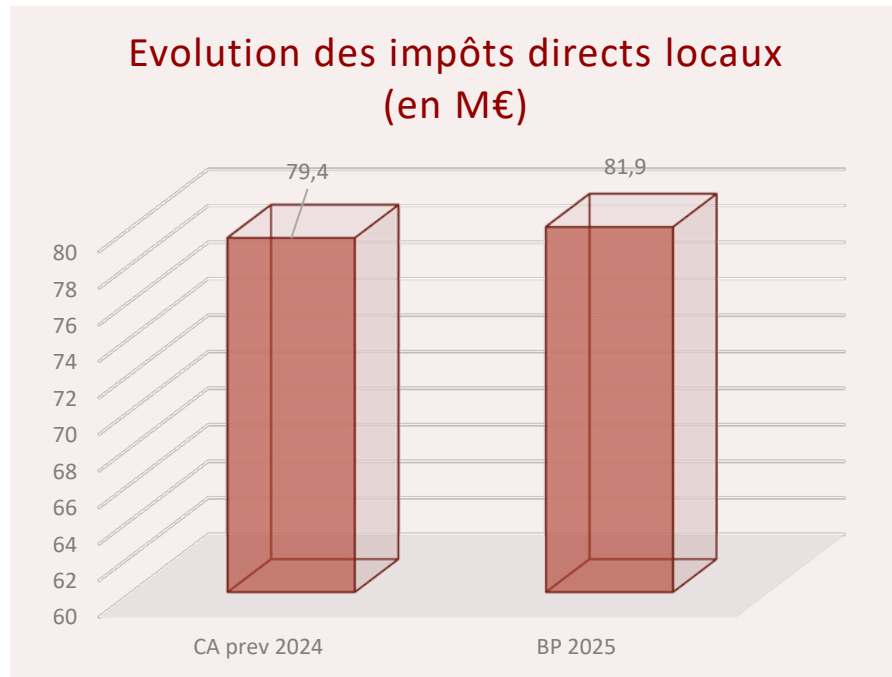
En synthèse, les dotations restent en légère hausse en prévisions. Elles seront révisées si nécessaire après le vote du budget de l'Etat 2025. Ainsi de BP à BP, il a été calculé une progression prudentielle de 1,5% correspondant à un niveau inférieur à l'inflation calculée à 1,6%.

La dotation de solidarité urbaine continue de progresser tandis que la dotation générale de décentralisation reste stable à 1,366 Meuro.

L'allocation compensatrice est en augmentation considérant le mandaté 2024 pour passer à 3,299 Meuros.

La DPV a été recalculée à la baisse (650 Keuros) considérant les recherches d'économie de l'Etat ainsi que le réalisé 2024.

Engagement tenu : aucune hausse des taux d'imposition pour la 12^e année consécutive



La Ville d'Avignon dispose de la capacité de majorer les taux de taxes foncières. Alors même que de nombreuses collectivités de la même strate ont fait ce choix, depuis 2014, **ce levier n'a jamais été actionné par la Ville**, conformément aux engagements pris devant les Avignonnais.

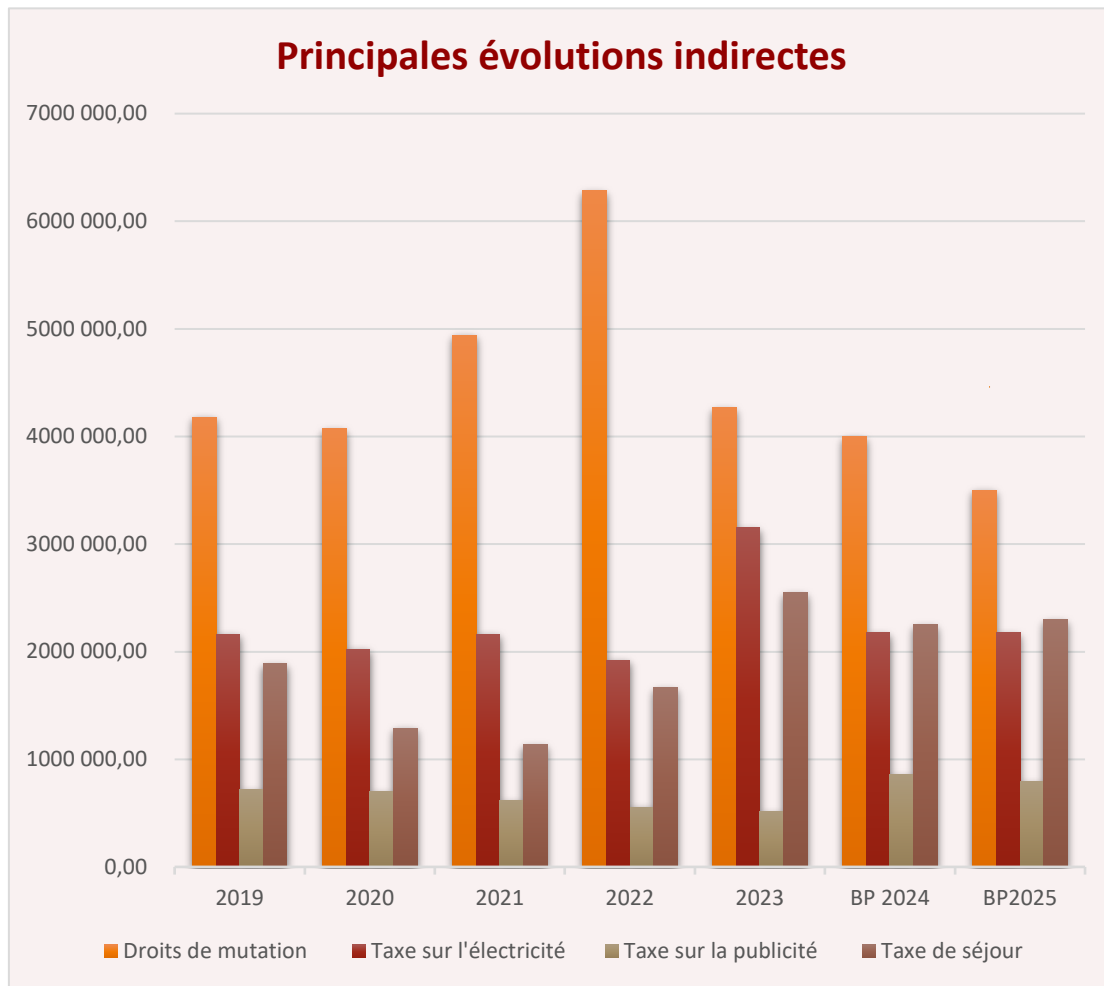
Les montants des impôts directs ne subiront donc que la **hausse mécanique légale des bases**, décidée nationalement. Le niveau d'évolution retenu sur le différentiel d'inflation entre les années N-2 et N-1, serait de + 1,6 %.

Par ailleurs, les travaux de la CCID ont permis d'augmenter, dans le même temps, les bases en prenant compte les travaux d'amélioration de l'habitat (+450 Keuros)



Respect de nos engagements

Impôts indirects : stabilité sauf pour les droits de mutation



Les principaux produits de fiscalité indirecte ont retrouvé un niveau de sortie de crise (taxe sur l'électricité, taxe de séjour) sans pour autant connaître une hausse globale importante considérant le tassement de différentes taxes.

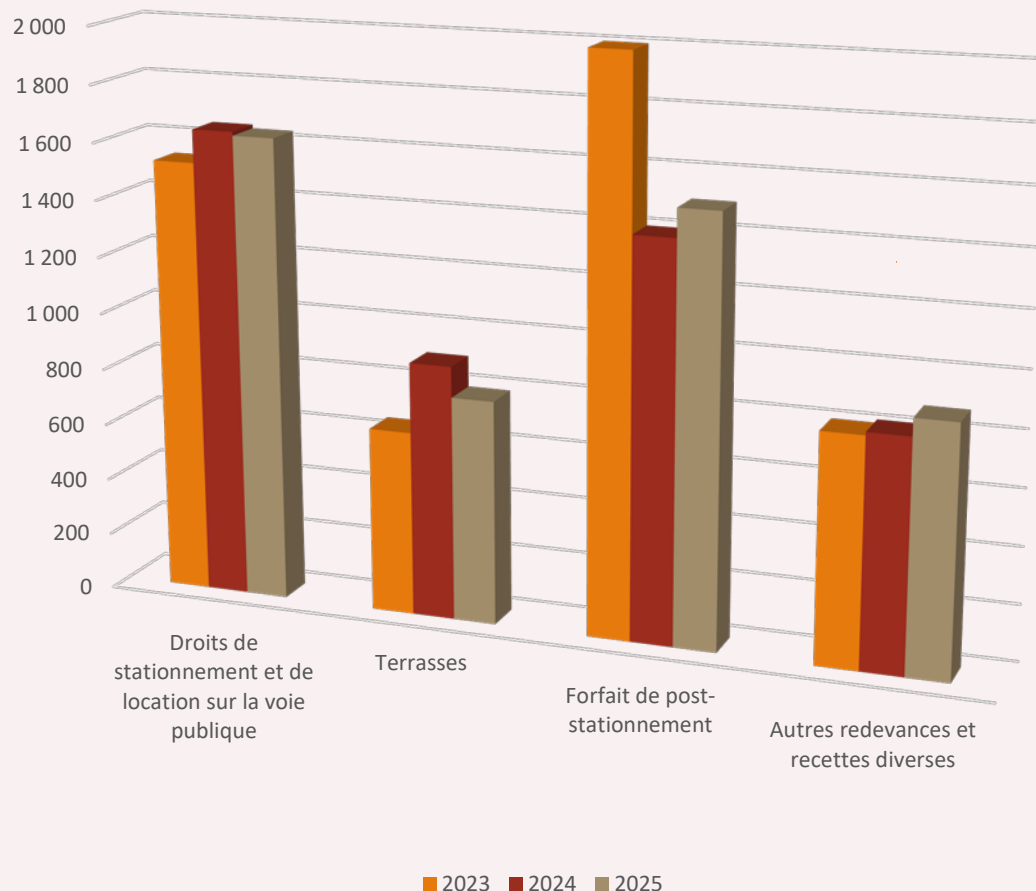
La **taxe de séjour** (2,3 Meuros) est dynamique au regard de la relance du tourisme sur notre territoire. Sa progression devrait se maintenir ces prochains exercices considérant les mesures liées à **l'attractivité touristique de la ville** (+400 Keuros par rapport à 2019)

Il a été pris en compte une légère diminution de la taxe locale pour la publicité extérieure (790 Keuros). Celle-ci va connaître une profonde refonte tant sur son recouvrement que sur ses conditions de mise en œuvre.

S'agissant des **droits de mutation**, il est proposé une inscription prudente au regard de la crise du secteur et des annonces liées à la préparation du budget de l'Etat sur une augmentation des droits notariés. (-500 Keuros / 2024 soit 3,5 Meuros)

Produits des services : une hausse attendue

Principaux produits du chapitre 70



Les produits des services ont été estimés pour un montant de plus de **7 Meuros**. Ils sont en progression de **2,7 %**. Ils constituent un objectif pour la ville en matière d'optimisation des recettes.

Les droits de stationnement et de location sont constitués principalement par des loyers avec une projection au regard du réalisé soit un montant de 1,63 Meuros.

Les Terrasses connaissent une légère diminution suite à la prise en compte des besoins exprimés par les professionnels (790 Keuros)

Le forfait post stationnement se régule et augmente légèrement (1,5 Meuros).

Les autres redevances visent principalement l'activité de la fourrière.

Fonctionnement : des recettes en progression

CHAPITRE	BP 2024	BP 2025	Evolution en %
Recettes fiscales (73)	128 435 504 €	130 340 000 €	2,1 %
Dotations et participations (74)	37 415 188 €	38 004 892 €	1,58 %
Produits des services (70)	6 855 100 €	7 043 000 €	2,7 %
Autres recettes de gestion courante et produits excep (75)	4 136 426 €	4 222 200 €	2,1 %
Atténuation de charges (013)	450 000 €	365 000 €	- 18,9 %
Autres produits (76-77)	245 528 €	80 000 €	- 67,4%
Total recettes de fonctionnement (hors reprise des résultats)	177 537 746 €	180 055 092€	1,7 %
Recettes d'ordre	48 509 €	32 062 €	- 33,9 %
Total recettes de fonctionnement	177 586 255 €	180 087 154€	1,4 %

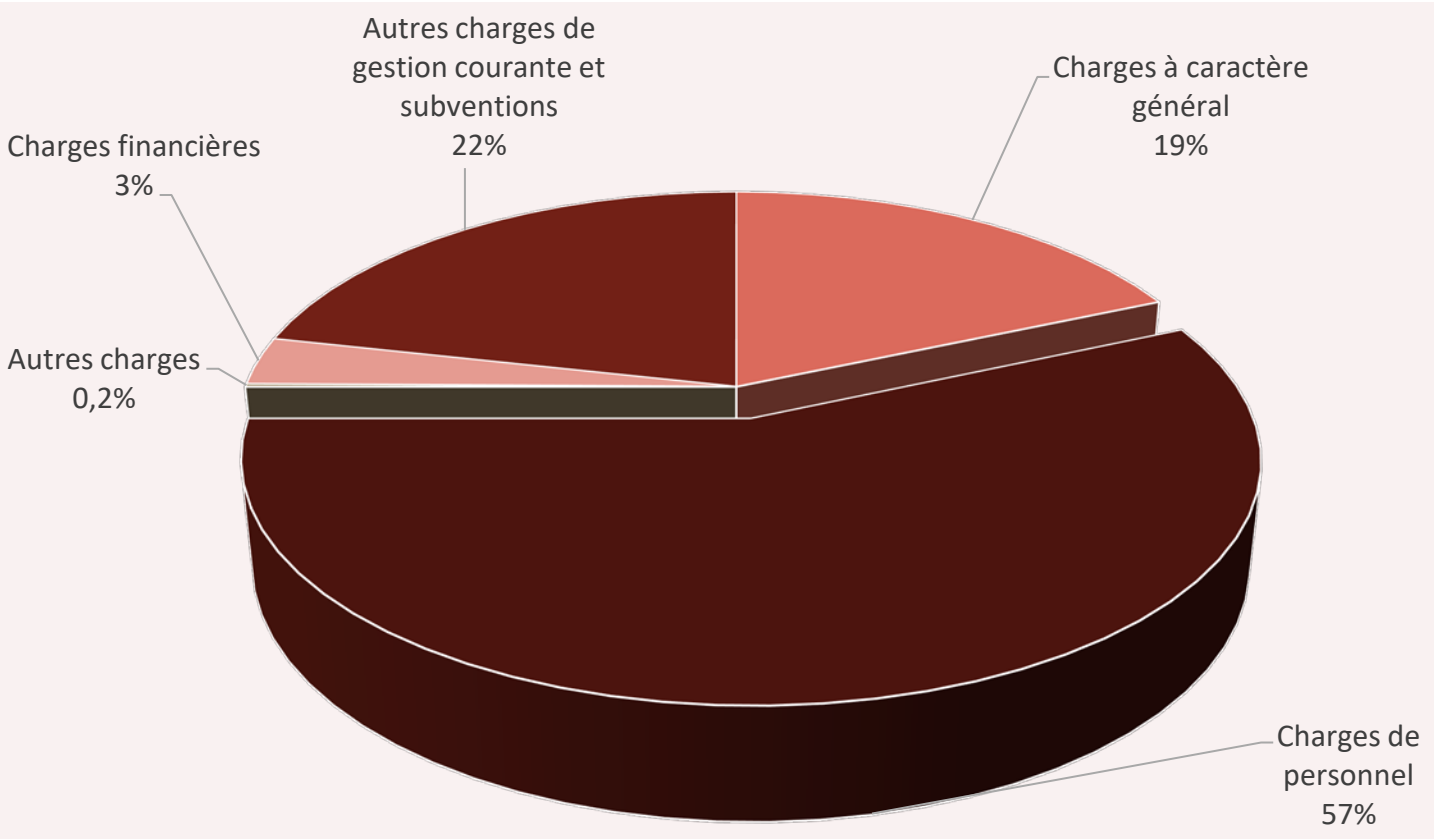


Le budget 2025 se caractérise par une augmentation générale des recettes de 1,4 % contre une estimation de 1,6 % de l’inflation. Le principal objectif en matière de recettes est de valoriser les produits hors ménage. Ainsi, la ville d’Avignon a pour ambition **d’augmenter ses produits** tout en recherchant à **préserver le pouvoir d’achat** de ses concitoyens, en s’appuyant notamment sur son **attractivité économique, en particulier touristique**.

Fonctionnement : 163,7 Meuros de dépenses réelles

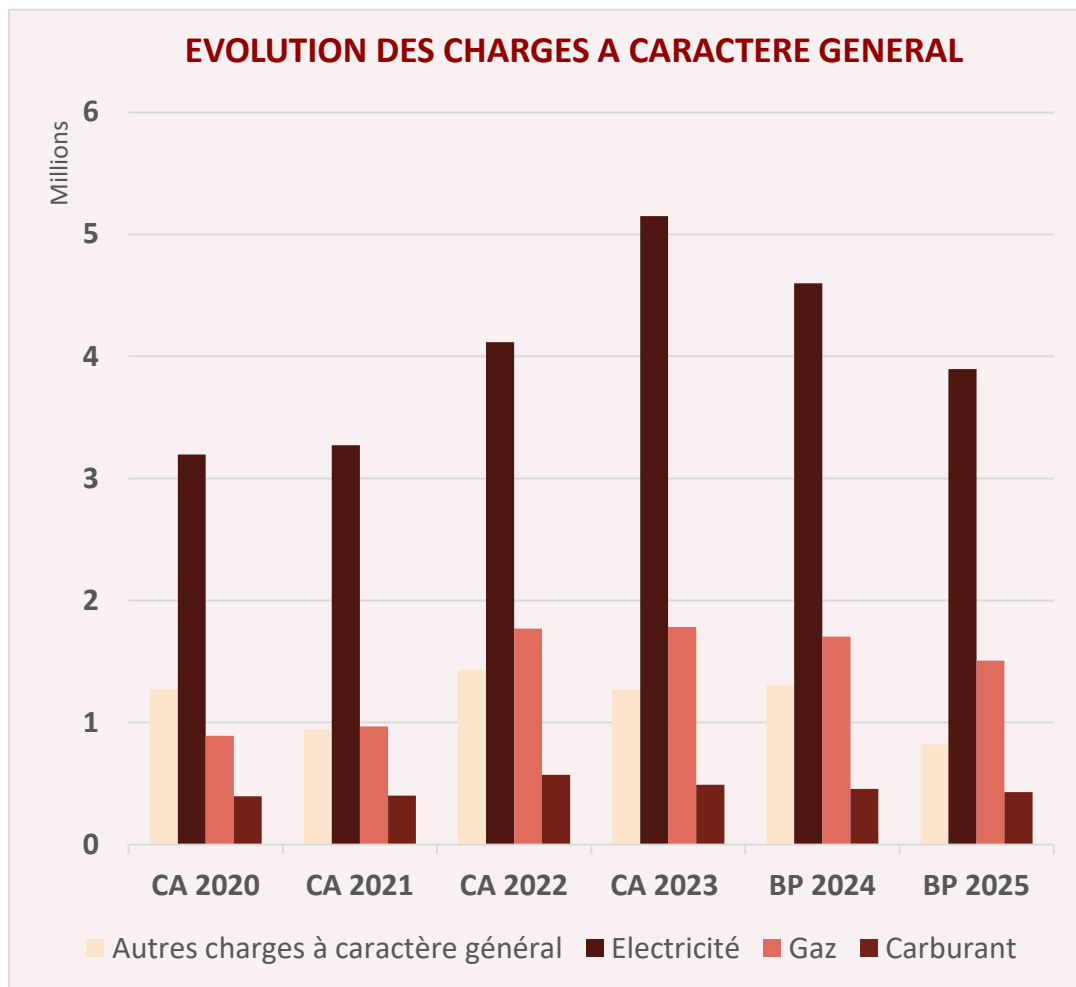
Dépenses réelles de fonctionnement

Personnel et frais assimilés
92,5 M€
Autres charges de gestion courante et subventions
35,2 M€
Charges à caractère général
30,3 M€
Charges fin. 5,4 M€
Autres charges 0,3 M€



Les dépenses de fonctionnement s’élèveront à **163,7 Meuros**. Cette inscription reprend notamment la hausse prévue au titre du CNRACL qui suppose une charge supplémentaire de **2 Meuros** ainsi qu’une augmentation des intérêts de la dette (+200 Keuros).

Charges à caractère général : rigueur et maîtrise



Le poste fluides (eau, gaz, électricité, carburant) représentait en 2024 un montant total de 8,07 Meuros soit 28,6 % du chapitre 011. Il a été recalculé en 2025 pour un montant de **6,70 Meuros** pour ne représenter plus que **22,2 %** du chapitre.

La Ville a poursuivi ses efforts en 2025 avec :

- Un maintien des mesures adoptées dans le cadre du plan « **CAP sobriété énergétique** » (économie de 127 mille m3 d'eau, baisse d'1/3 des consommations de gaz, baisse de 1,1M€ de coûts d'électricité)
- La poursuite de la **rénovation de ses équipements publics** énergivores à l'image de la piscine Chevalier de Folard ou la bibliothèque Renaud Barrault
- Des **actions de sensibilisation** auprès des agents de la collectivité et des écoliers (programme Watty : sensibilisation de 788 enfants).



Investir dans la rénovation thermique et le développement durable pour maîtriser plus encore nos dépenses de fonctionnement.

Avignon Terre de culture 2025, Curiosité(s)

3 Meuros investis dans Avignon, Terre de culture 2025...

- ... **pour soutenir de manière importante les acteurs culturels** dans un contexte où les programmations seront globalement remises en cause par nombre de collectivités ;
- ... **pour valoriser ce secteur économique** et ses retombées directes (taxe de séjour) comme indirectes ;
- ... **pour vivre des temps festifs partagés** tout au long de l'année ;
- ... **pour ouvrir de nouveaux lieux culturels** (2 nouvelles bibliothèques, 1 nouvel espace muséal, les Bains Pommer, des maisons folies, des fabriques culturelles...).

Avignon Terre de culture 2025, Curiosité(s) constitue une volonté politique forte de la Ville de valoriser la culture comme un **levier de croissance** au profit de ses habitants mais aussi de ses **acteurs économiques**.

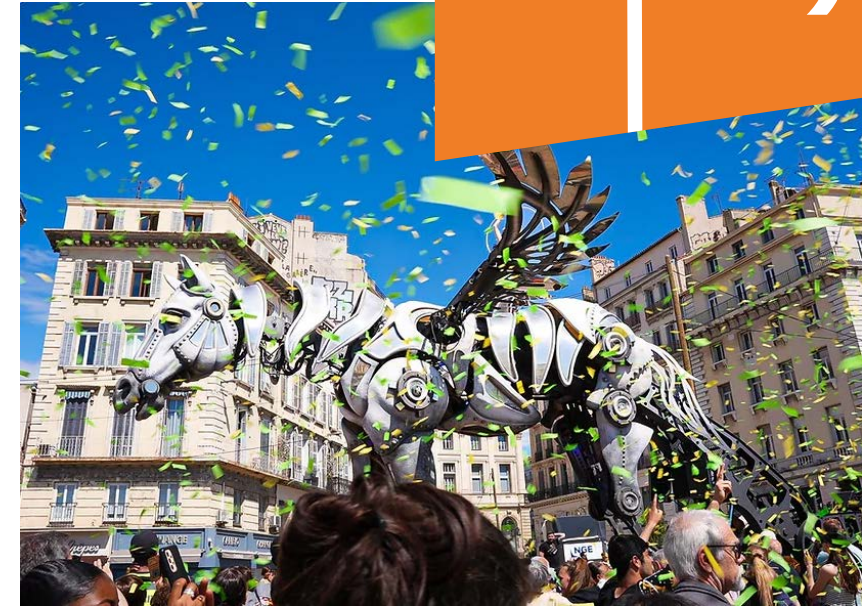
LA CULTURE, AU CŒUR DU PROJET POLITIQUE !

La culture n'est pas une variable d'ajustement

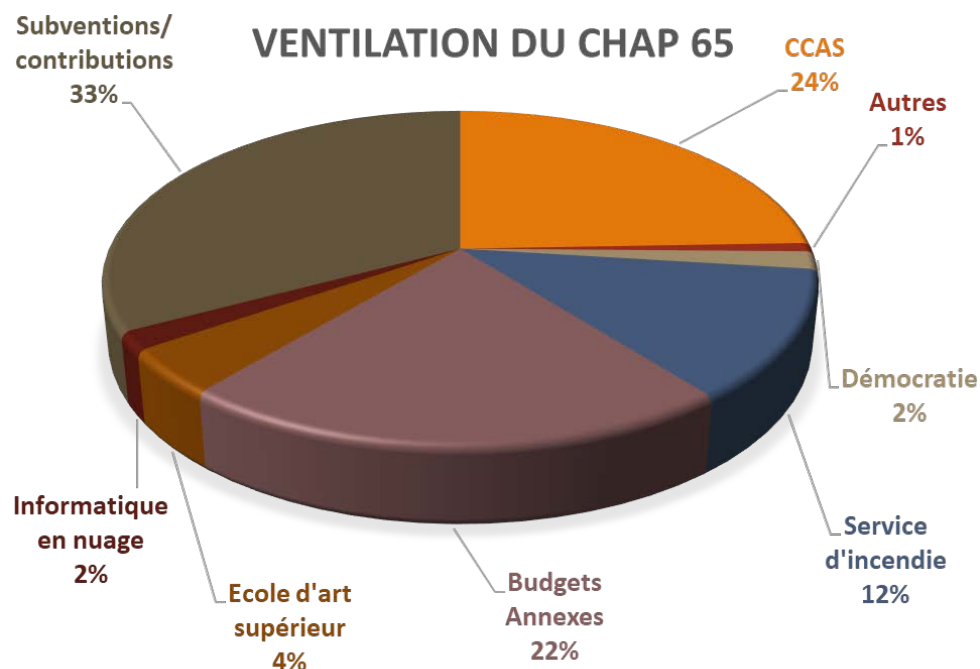
La culture, un support d'émancipation et de fraternité

La culture, un outil d'attractivité et de soutien aux acteurs culturels et économiques

CURIO
SITÉ(s)



Un soutien aux associations et au CCAS, La manifestation d'une politique responsable et solidaire



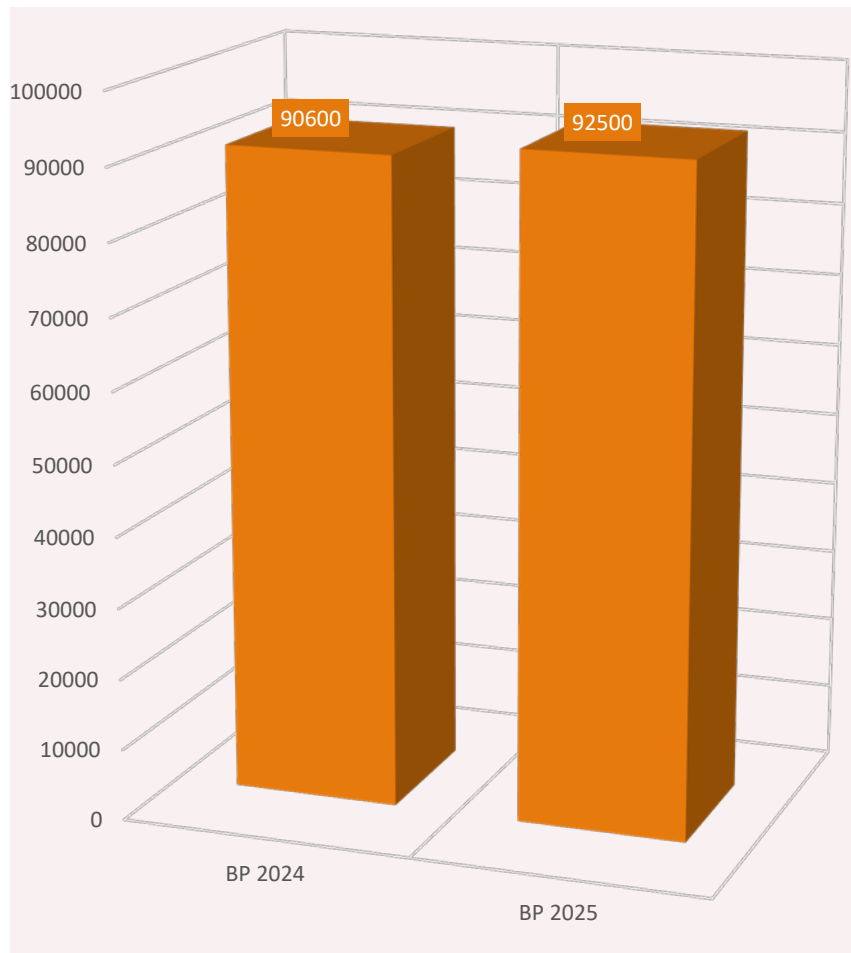
La ville d'Avignon entend poursuivre le développement de ses services publics locaux en s'appuyant sur **son tissu associatif** et en restant solidaire en dotant son **CCAS**. Cette politique se traduit par :

- Le maintien de **l'accompagnement du milieu associatif** (10 Meuros) auquel s'ajoute pour 120 associations une mise à disposition de locaux gratuitement (4,6 Meuros) ainsi que la prise en charge totale ou partielle des fluides.
- La **Dotation au SDIS** (4,3 Meuros) en augmentation de 100 Keuros
- Le maintien de la subvention accordée à **l'école supérieure d'art d'Avignon** à près de 1,5 Meuro
- Le **soutien au CCAS**, dans une période complexe pour les personnes les plus fragiles, isolées et socialement en difficultés (+1,4 Meuro entre BP 2021 et BP2025)



La subvention d'équilibre aux budgets annexes est maintenue au même niveau qu'au BP 2024 (7,5 Meuros). Ainsi, la ville poursuit son accompagnement auprès des plus jeunes par une tarification de la restauration collective attractive ainsi que l'accès aux activités nautiques à des prix mesurés au profit des Avignonnaises et Avignonnais.

Dépenses de personnel : maîtrise malgré les mesures gouvernementales



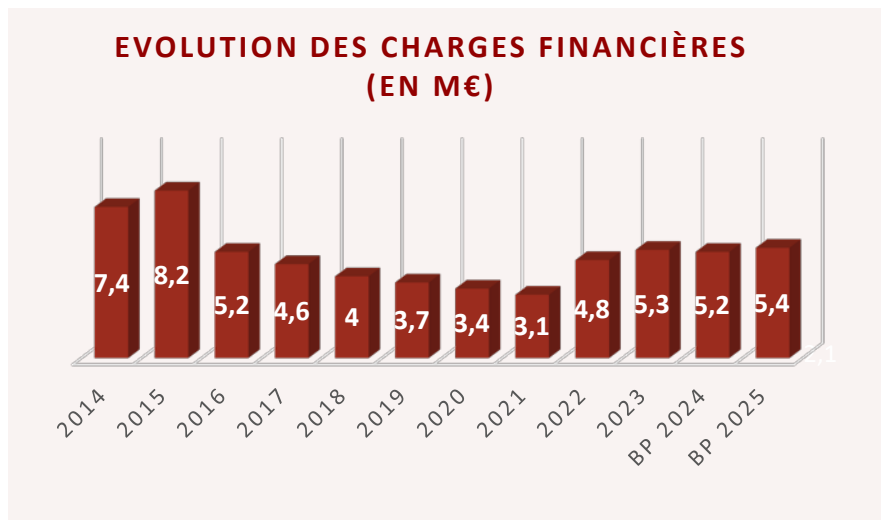
La Ville d'Avignon, s'inscrit dans une politique de **maîtrise de la masse salariale** depuis plusieurs années tout en maintenant un dialogue social de qualité auprès de ses collaborateurs.

Les dépenses de personnel s'élèveront à **92,5 Meuros**, ce qui représentera une évolution de +2,10 % de BP à BP (+4,9 % au niveau national en 2024).

Ces prévisions anticipent l'impact d'éventuelles décisions du gouvernement d'augmenter de 4 points les cotisations employeur, avec un impact de +2 Meuros. Sans cette augmentation, la masse salariale était identique à 2024, absorbant ainsi l'évolution naturelle de celle-ci.

Des **mesures sociales et salariales** seront mises en place à la faveur des agents municipaux : augmentation de la **participation à la protection sociale complémentaire** sur le risque prévoyance, revalorisation de la valeur des **tickets restaurant**, mise en œuvre du **nouveau régime indemnitaire de la Police municipale**, et révision du **régime indemnitaire global**.

Des charges financières élevées malgré une gestion active de la dette



De 2014 à 2025, **les charges financières ont régressé de 27 %**, principalement grâce à une gestion active de la dette. La Ville a poursuivi son effort de sécurisation de sa dette en augmentant la part détenue à taux fixe (68,65 % en 2025 contre 50,3 % en 2019).

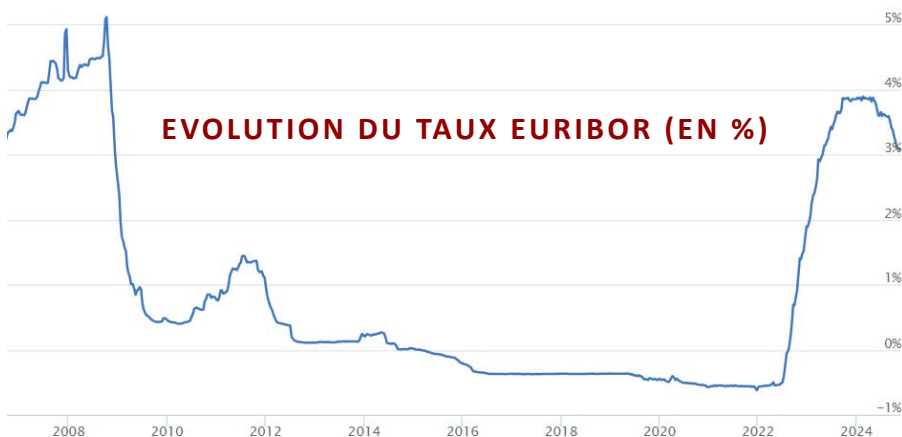
En effet, la période de taux historiquement très bas des dernières années ont incité la Ville à privilégier des **emprunts à taux fixe** afin de figer le niveau de ces taux et pérenniser cette rente de situation.

L'objectif de 2025 sera, à l'identique de 2024, de :

- structurer des emprunts à partir de taux bonifiés dits « green ».
- limiter l'emprunt en étant plus proactif au regard du marché.

La politique de la Ville consistera donc à continuer à s'inscrire dans **une trajectoire vertueuse de désendettement** tout en valorisant des investissements productifs.

En octobre 2025 sera mis un terme au contrat swap signé en 2009 avec la Deutsch Bank.



Synthèse des dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	BP 2024	BP 2025	Evolution BP à BP en %
011 - Charges à caractère général	28 227 842 €	30 250 000 €	7,16 %
012 - Charges de personnel	90 600 000 €	92 500 000 €	2,10 %
014 - Atténuations de produits	310 000 €	313 500 €	1,13 %
65 - Autres charges de gestion courante	35 098 873 €	35 176 000 €	0,22 %
66 - Charges financières	5 210 958 €	5 414 000 €	3,90 %
67 - Charges spécifiques	25 000 €	25 000 €	0 %
Total dépenses réelles de fonctionnement	159 472 673 €	163 678 500 €	2,64 %
Dépenses d'ordre	18 113 582 €	16 408 654 €	-9,41 %
Total dépenses de fonctionnement	177 586 255 €	180 087 154 €	1,40 %

En 2025, les dépenses de fonctionnement **seront contenues** afin de préserver la **capacité d'autofinancement de la Ville** tout en finançant des **politiques publiques offensives et solidaires** pour accompagner les Avignonnaises et les Avignonnais. Les dispositifs tels que le **développement du Sport Santé, les corbeilles et légumes solidaires, Un été à Avignon, les médiateurs numériques, la distribution de kits rentrée aux élèves, le développement des maisons communes, le périscolaire gratuit, les tarifs bas de la cantine...** seront pérennisés et permettront aux habitants de la Ville d'avoir accès à l'éducation, au sport, à la culture dans une ville apaisée et modernisée.



**Un service public
de proximité
de qualité,
tout en
maintenant le
pouvoir d'achat
des familles**

Synthèse du budget 2025 (242 Meuros)

RECETTES

Contributions directes et autres taxes 92,7
Concours État et participations 38
Fiscalité reversée par le Grand Avignon 37,6
Autres produits 11,8
Auto-financement 16,4
Subventions et amendes de police 8,1
FCTVA / Taxe d'aménagement 4,2
Cessions et autres 2,2
Autorisation d'emprunt 30,8
Opérations sous mandat 0,06
Opérations d'ordre 0,7

en M€

Section de
fonctionnement
180,1 M€

Section
d'investissement
62,4 M€

DEPENSES

Personnel 92,5
Charges de gestion courante 35,2
Charges à caractère général 30,3
Charges financières 5,4
Autres charges 0,3
Auto-financement 16,4
Dépenses d'équipement 38,7
PPP 0,06
Concessions 0,04
Dotation fond divers et réserve 0,6
Capital dette 21,7
Opérations d'ordre 1,3

PPI 38,8M€

INVESTISSEMENT

Investissement : ambition et volontarisme

En 2025, ce sont près de 39 Meuros qui seront investis pour bâtir une ville référence en matière de protection de la nature, de solidarité, de valorisation des ressources locales, de sobriété ou encore de consommation responsable.

Cette volonté s'inscrit autour de trois axes fondamentaux :

- Adapter la ville au changement climatique
- Développer et rénover les équipements publics de proximité, renforcer l'attractivité patrimoniale d'Avignon
- Assurer un usage apaisé et partagé des espaces publics au travers d'actions en faveur de la quotidienneté, de la propreté et de la sécurité



Un niveau d'investissement ambitieux de **38,8 Meuros en 2025**, le PPI représentant plus de **62,1 %** des dépenses d'investissement.



**Un recours à
l'emprunt maîtrisé**

Dette : une tendance baissière

Au 31/12/2024, la typologie de la dette de la Ville sera à **68,65 % en part fixe**.



L'évolution des charges financières est contenue du fait d'une **stratégie de limitation du recours à l'emprunt** au regard de l'augmentation des taux, et de la fin progressive du SWAP signé avec la Deutsch Bank en 2009 et jusqu'en 2025.

Dans ce contexte de marché nettement à la hausse et très volatile, la Ville a décidé de recourir à des emprunts structurés dit « green » pour obtenir des taux d'intérêts plus intéressants.



L'objectif sera de viser un **encours de la dette en exécution 2025 de 197 Meuros** ;

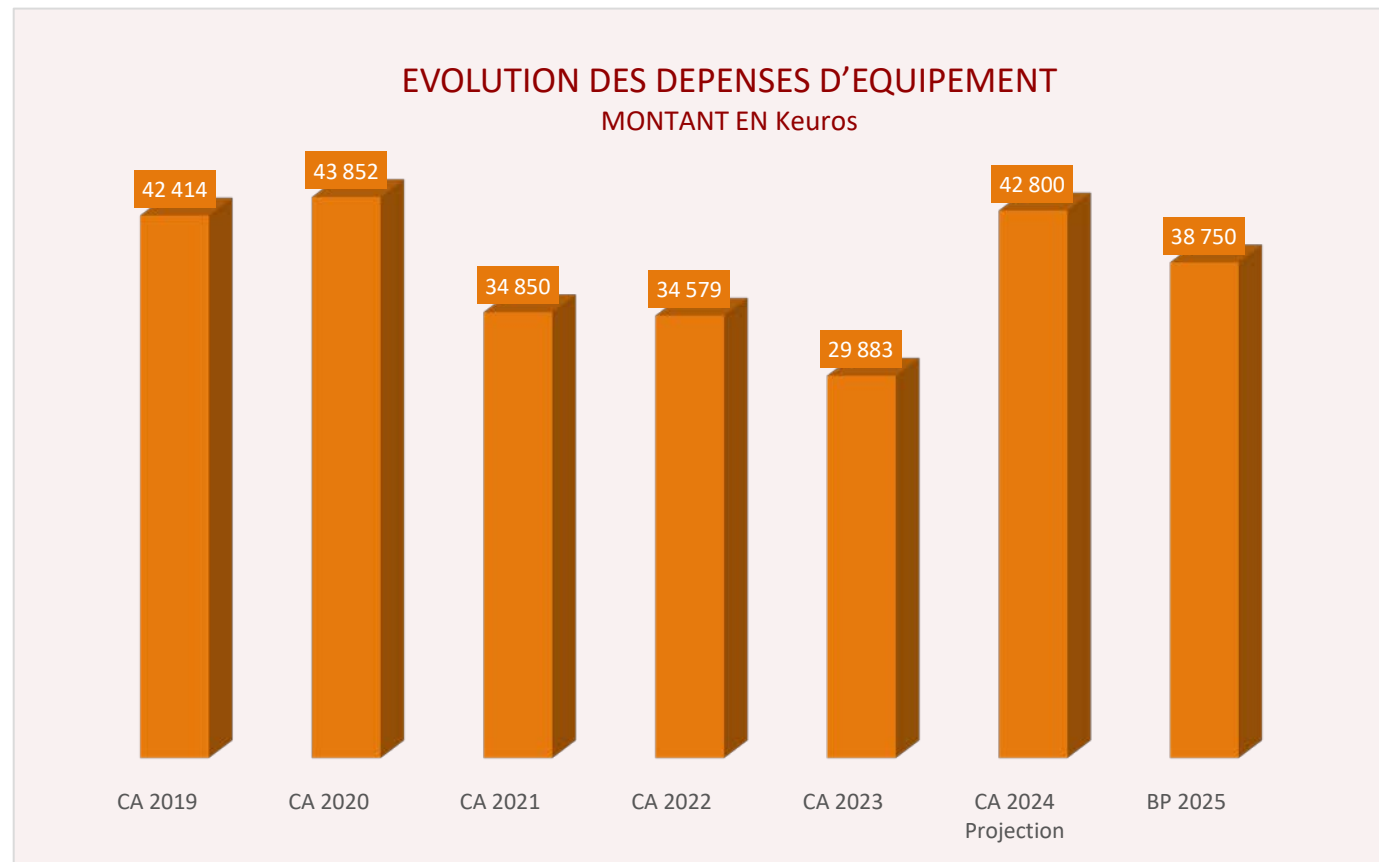
Budget principal	2020	2021	2022	2023	2024	Prev 2025
Capital restant dû au 31/12	186,4 M€	190,5 M€	192,3 M€	198,4 M€	197,9 M€	197 M€
Capacité de désendettement	8,9 ans	7,8 ans	11,1 ans	6,3 ans	7,8 ans	NC

Le maintien des dépenses d'équipement et d'un cofinancement ciblé

Pour obtenir une ville du futur et responsable, la ville d'Avignon poursuit sa **politique offensive en matière de dépenses d'équipement** afin de fournir les services les plus adaptés au profit des Avignonnaises et Avignonnais.

Le budget 2025 traduit cette trajectoire tout en anticipant une baisse probable des co-financements eu égard au contexte national incertain qui affectera nécessairement nos partenaires et financeurs.

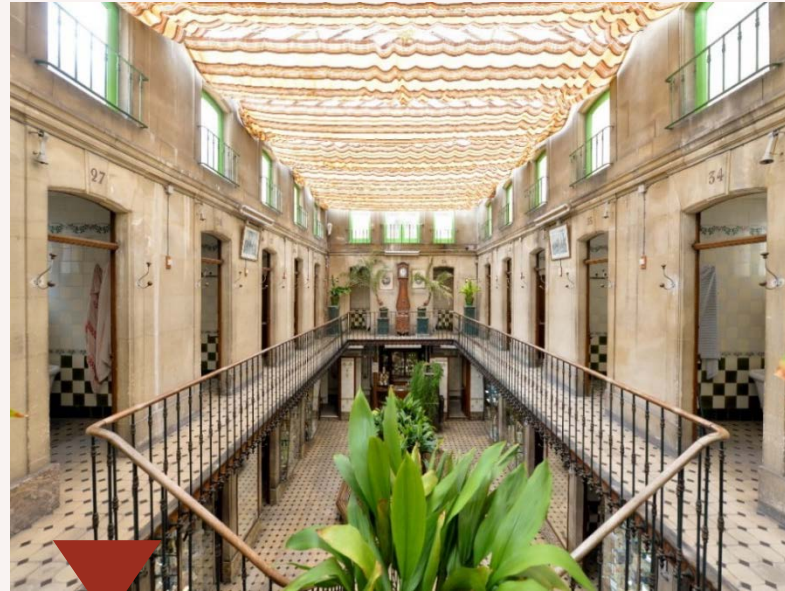
De ce fait, ces recettes d'investissement ont été prévues pour des opérations ayant déjà connu un début de financement pour un montant de **6,863 Meuros**.



2025 : une année exceptionnelle



**Ouverture de la
Bibliothèque du PUZZLE**
840 000 €



**Ouverture de l'espace muséal
des Bains Pommer**
1,8 Meuros (solde opération)
6,1 Meuros (coût global)



**Mise en lumière du Palais des Papes
et de la place du Palais**
1,7 Meuros

Travaux de réhabilitation patrimoniale de 600 000 € pour l'entretien et la sécurisation des remparts et la réhabilitation du clos et couvert de l'Hôtel de Beaumont

2025 : une année exceptionnelle



Ouverture de 4 Maisons Folies (fabriques culturelles)

St-Ruf, St-Chamand, quartier Ouest et
esplanade des Grands Cyprès

70 000€



Création d'une Friche artistique dans l'ancienne Prison Sainte-Anne

« La cour des Doms »

1 381 255€

Musée du Petit Palais

Travaux de modernisation du parcours de visite – cout global **1 Meuro**

Priorité au végétal dans la Ville



Forêt enchantée :

3, Installation de la Bibliothèque et de la Halle sportive connectée

Total de l'opération 4 Meuros



Poursuite de la végétalisation du Tour des Remparts :

Renouvellement du patrimoine arboré et végétalisation de l'îlot Saint-Lazare

250 000 €

► **Plantation et replantation de 320 arbres sur l'ensemble des quartiers de la ville 250 000 €**

Priorité à l'attractivité et aux aménagements urbains



Création de la pépinière
d'entreprises Grands Cyprès
1 152 000 €



Création et aménagements
de proximité aux quartiers
des Olivades, de la Reine
Jeanne-Grange d'Orel,
Monclar (requalification de
la Halle) et Saint-Chamand

Aménagements urbains, desserte et viabilisation
sur le quartier Bel Air en lien avec la livraison du
premier programme de logements

Priorité à l'Attractivité et aux Aménagements Urbains



Requalification de la rue Thiers
phase 2
3,7 Meuros



**Poursuite de la piétonnisation
et de la requalification de la
Rue de la République**
Démarrage Etudes
100 000 €



**Poursuite de la rénovation du
Jardin du Rocher des Doms**
6,6 Meuros

Priorité aux enfants et à la jeunesse



Grands Cyprès
Construction de la nouvelle cantine,
du bâtiment de la cité éducative et
des ateliers créatifs, extension et
rénovation de l'école maternelle
20 Meuros



**Accélération du programme
Fraich'cours : passage de 3
réalisations à 6 par an**
Coubertin, St Exupery, Farfantello
Trillade et Stuart Mill
1,2 Meuro



**Réalisation de la promenade des
Ecoliers des Grands Cyprès**
1,5 Meuro



Lancement du concours pour la réhabilitation du Groupe Scolaire Saint-Roch
Travaux du quotidien dans l'ensemble des groupes scolaires 1 Meuro

Priorité aux projets de proximité



**Aménagement de l'avenue du
Blanchissage et végétalisation
de l'avenue de l'Arrousaire**
450 000 €



**Aménagement du Mail au cœur du
Village de Montfavet, phase 1 :
Parvis de la Mairie Annexe de
Montfavet et square des cigales**
250 000 €



Embellissement Rue Râteau
450 000 €

Priorité à la modernisation des infrastructures sportives



**Livraison de la piscine
Chevalier de Folard au printemps 2025**

Montant total 5,3 Meuros



**Lancement de la rénovation de la piscine
Pierre Reyne**

Montant total – 2,6 Meuros

Priorité à la diversité des pratiques et à la modernisation des infrastructures sportives



Rénovation du Stade Léon Dulcy
1,1 Meuro



**Poursuite de la rénovation
des mâts sur les stades**
130 000 €



**Halle Sportive
de la Forêt Enchantée**
885 000 €

Priorité à la Citoyenneté, Qualité de Vie et Tranquillité



Déploiement de la Vidéosurveillance
Musées, Bâtiments publics et
espaces publics
564 000 €



Marquages de sécurité
et entretien des accotements
300 000 €



Panneaux d'information aux usagers
Acquisition de remorques avec
panneaux à messages variables
70 000 €

Acquisitions diverses de nouveaux
matériels pour les espaces verts et
la propreté urbaine
500 000€

Budgets annexes : au plus près des Avignonnais





Restauration scolaire : le choix de la qualité et de l'accessibilité pour une cantine attractive

À Avignon, ville amie des enfants, choisir d'investir dans une restauration scolaire de qualité, c'est se donner les moyens de lutter contre la pauvreté et favoriser l'égalité sociale mais aussi lutter contre les troubles alimentaires et favoriser la santé des enfants.

Aussi, 5,2 Meuros sont investis dans la restauration scolaire : c'est le prix de la qualité, de la durabilité et de l'accessibilité

En dépenses de fonctionnement, c'est 4,3 Meuros essentiellement pour les dépenses de personnel et les charges à caractères générales.

935 Keuros en dépenses d'investissement, pour moderniser nos équipements

2014

(gestion déléguée)

3 677

repas par jour

2024/2025

(régie municipale)

4 677

repas par jour (+ 27,2 %)

soit 1 000 convives
de plus chaque jour
en 10 ans



Une nouvelle baisse des tarifs depuis septembre 2024 pour soutenir le budget des familles avignonnaises



Depuis la nouvelle baisse des tarifs, en septembre 2024,

67,4 %

des enfants mangent pour moins de

2 € par jour

dont 27,4 % pour moins de 1 €
(6% en gratuité)

Restauration scolaire : le choix de la qualité et de l'accessibilité pour une cantine attractive



Sur une année scolaire complète, plus **d'1,8 M€** sont consacrés aux achats de denrées de qualité :
757 472€ de produits bio et 933 895€ de produits SIQO



Le développement des livraisons en cyclo-logistique se poursuit pour décarboner les transports :

95 Keuros

Le budget principal versera une subvention de

2,225 Meuros

en fonctionnement pour soutenir ce budget annexe



Le repas équilibré pris en cantine apporte

49%

des besoins en nutriments protecteurs journaliers (fer, calcium, etc.) et

36%

des apports journaliers recommandés en énergie [source : INRA – MS nutrition]

38,66%

de produits locaux

41,28%

de produits bios (>40%, réglementaire)

50,88%

de produits labellisés (>50%, réglementaire)

7 700

enfants sont inscrits à la cantine par leurs parents

soit

82 %

des enfants de nos écoles

4 piscines de proximité et 1 Stade nautique, ouverts à tous, pour toutes les pratiques



Renforcer et développer le domaine aquatique est une volonté affirmée de la Ville tant pour le « savoir nager » que pour la pratique sport performance ou sport santé. Ce sont plus de 100 000 entrées sur l'ensemble des piscines en 2024.

Contrairement à **de nombreuses communes qui ont fermé leurs piscines en raison des coûts de fonctionnement** (Saint-Dizier 23 000 hab., Montauban 63 000 hab., Limoges 130 000 hab. ou Nîmes 148 000 hab.), **Avignon a fait le choix de maintenir l'ensemble de ses piscines et s'est engagé dans une opération pluriannuelle de modernisation**, pour les faire entrer dans **une nouvelle ère de qualité sportive et de performances énergétiques et environnementales**



10,3 M€

en 2025 au service des habitants de tous âges et de toute condition physique. Les piscines avignonnaises sont aussi des leviers d'attractivité et de mieux-vivre dans nos quartiers, des lieux de partage, d'animation et de lien social



BAAA : renforcer le patrimoine aquatique des Avignonnais et garantir la diversité de leurs pratiques sportives



La rénovation des piscines réduit de
100 000 €
les frais courants liés
aux coûts d'énergie

La Ville poursuit la rénovation de l'ensemble des piscines de proximité

En **recettes de fonctionnement**, la subvention d'équilibre s'élève à 4,8 Meuros. Les recettes des entrées sont estimées à 360 000 € dont 260 000 € pour le Stade Nautique et 100 000 € pour les piscines.

En **dépenses de fonctionnement**, le projet de budget 2025 intègre les frais courants indispensables aux activités aquatiques (eau, énergie, personnels) soit 2 786 348 € pour le Stade Nautique et 2 517 991 € pour les 4 piscines.

En **investissement**, 5 061 200 € sont prévus pour la rénovation de la piscine **Chevalier de Folard** dans le cadre d'un marché global de performance énergétique (3 350 000 €), pour les travaux de la piscine **Pierre Reyne** (250 000 €) et aux **équipements pour les piscines** (211 200 €) ainsi qu'au remboursement du capital de la dette (1 250 000 €).

Présentation des budgets annexes

Au plus près des Avignonnais

+ **Locations commerciales : Un budget de 1.165 Meuro en 2025**

Outre la gestion des baux, **ce budget annexe intègre depuis 2019 la reprise en régie de la gestion des Halles.**

A ce titre, une subvention du budget principal est prévue à hauteur de 466 Keuros pour 2024. Les autres **recettes** sont composées des loyers encaissés, de la refacturation de charges sur les Halles centrales (388 Keuros) et du revenu des immeubles (81 Keuros). En **dépenses**, il s'agit des frais de nettoyage, d'entretien, de fluides et de locations mobilières pour la gestion des Halles (455 Keuros). De leurs côtés, les charges de personnel atteignent 261 Keuros. Les dépenses d'investissement ont été établies à un montant de 229 Keuros dont 209 Keuros pour différents travaux et 20 Keuros pour du cautionnement.

+ **Crématorium : Un budget de 886 Keuros en 2025**

Les **dépenses** de fonctionnement s'élèvent à 698 Keuros (dont 132 Keuros au titre des amortissements). Elles concernent la maintenance du four, des prestations d'élimination de résidus ou encore les charges d'électricité.

Les **recettes** de fonctionnement s'élèvent à 698 Keuros principalement obtenu par des produits de la vente pour un montant de 696 Keuros.

En **investissement**, les dépenses visent principalement l'amélioration du local technique (188 Keuros) et le remboursement du capital de la dette (130 Keuros). L'encours de la dette au 31/12/2024 est établi pour un montant de 1,528 Meuros.

+ **Chambre funéraire : 229 Keuros en 2025**

Ce budget se décompose par des dépenses de fonctionnement de 222 Keuros et 7 Keuros d'investissement pour l'acquisition de différents matériels. Il est constaté la poursuite des activités de ce budget avec les prestations de services concernant les frais d'admission, de conservation des corps et des autres frais annexes sachant que les seules recettes proviennent quasi-exclusivement des produits de la vente pour 229 Keuros.

Conclusion

- + Dans un contexte particulièrement incertain qui pèse de plus en plus sur les ménages, le budget de la ville d'Avignon fait preuve de résistance face aux choix de gestion de l'Etat et de résilience pour lui permettre de poursuivre sa trajectoire en matière d'investissement productif et de politiques publiques volontaristes .
- + Cela passe par des choix **courageux et responsables** pour permettre la continuité de l'action volontariste conduite depuis 2014 au service des Avignonnaises et des Avignonnais sans peser sur leur pouvoir d'achat.
Cette ambition continuera de s'appuyer sur un budget communal fondé sur 3 fondamentaux :
 - 1) pour la 12eme année consécutive la **non augmentation des taux d'imposition** pour préserver le pouvoir d'achat des Avignonnaises et des Avignonnais
 - 2) La poursuite de la démarche de **transition climatique, écologique et solidaire**, visible au travers des priorités du Plan Pluriannuel d'investissement 100% Vert dont les premiers effets sont des baisses significatives en matière de consommation de fluides
 - 3) la dynamique de coconstruction de l'ambition urbaine et du vivre ensemble que nous portons avec le maintien à un haut niveau de **l'accompagnement des acteurs associatifs**, la réalisation de projets 100% citoyens soutenus dans le cadre du **budget participatif** et **la mise en valeur de la ville et de son attractivité** au travers de l'évènement Avignon Terre de Culture, Curiosité(s)

**MERCI
DE VOTRE
ATTENTION**



AVIGNON
Ville d'exception